



LA SAUVEGARDE DE L'AIN DEPUIS 1942

526 rue Paul Verlaine — 01960 Péronnas
04 74 32 55 91 · www.sauvegarde01.fr

OFFRE D'EMPLOI

Nom de l'établissement ou service : Dispositif d'Accueil des Mineurs Isolés Etrangers (DDAMIE)

Poste à pourvoir : Chef.fe de service

Type de contrat : CDI

Lieu de travail : Péronnas

Temps de travail : 1 ETP

Date de prise de fonction : Dès que possible

Missions :

- ✓ Encadrer et animer une équipe pluridisciplinaire,
- ✓ Assurer la coordination de l'ensemble des actions socio-éducative proposées par l'équipe,
- ✓ Garantir un cadre éducatif adapté aux mineurs étrangers pris en charge,
- ✓ Participer activement à la mise en œuvre du projet d'établissement,
- ✓ Suivi RH de l'équipe, réalisation des entretiens professionnels, recrutements, discipline, gestion des plannings, gestion de l'intervention avec les prestataires extérieurs,
- ✓ Gestion et suivi de la maintenance des locaux,
- ✓ Gestion et responsabilité du budget lié à l'alimentation et aux activités

Compétences et expériences professionnelles attendues :

- ✓ De formation supérieure (niveau 6 de type CAFERUIS)
- ✓ Vous avez une expérience dans le domaine social et en management d'équipe d'au moins 4 ans
- ✓ La connaissance de l'environnement des mineurs étrangers est un plus.

Qualifications demandées : Diplôme de niveau 6 type CAFERUIS + Permis B obligatoire

Qualités requises :
-Communication interne et externe (rédactions de rapports),
-Organiser les activités journalières et en suivre la réalisation,
-Réaliser le bilan des actions socio-éducatives collectives et transmettre les informations (partenaires, financeurs...),
-Gérer les conflits et incidents pouvant survenir,
-Capacité d'adaptation et disponibilité
-Rigueur, organisation, discrétion, autonomie avec un intérêt pour le secteur associatif

Convention Collective appliquée : CCNT du 15 mars 1966 statut cadre

Date d'émission : 06/10/2026

Date limite des candidatures : 06/11/2026

Adresse d'envoi des candidatures : rh.adsea01@sauvegarde01.fr

Référence de l'offre à préciser : 2026-51